

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1661

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 4

À la deuxième phrase de l'alinéa 61, supprimer les mots :

« dans son ressort ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.